

Bulletin municipal

N° 52 - Septembre 2023

SOMMAIRE

p.2 :

- Visite des trésors de la cathédrale d'Amiens (A.A.C.)
- Visite de la maison Jules Verne (A.A.C.)

p.3 :

- Commémoration Maréchal Leclerc
- Fête des nouvelles mamans
- Commémoration de l'appel du 18 Juin

p.4 :

- Commémoration et festivités des 13 et 14 Juillet

p.5 :

- Forum du sport
- Programme de la fête communale des 23 et 24 Septembre

p.6 :

- Activités de l'A.F.R.

p.7 :

- L'enseignement populaire à Flavy
- Nouveau à Flavy : Sarl Ducroq/Hurier
- Information : démoustication des marais de Flavy

p.8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Agenda - fêtes, animations
- Ramassage branchages et déchets de jardin à domicile

ÉDITO

Chères Flaviennes, chers Flaviens,

La rentrée des classes s'est bien passée. Les nouveaux "6eme" sont partis sur le chemin du collège avec dans leurs cartables les nouvelles calculettes offertes par la mairie.

Les circonstances nous contraignent à revoir une partie de nos projets.

En effet comme je l'ai évoqué, la pression qui pèse sur nos finances est fortement impactée par l'augmentation des coûts de l'électricité, des carburants et des dépenses alimentaires notamment de la restauration scolaire.

Une étude complète des investissements nécessaires aux économies d'énergie est en cours sur l'ensemble des bâtiments propriété de la commune.

Nous prendrons les mesures qui s'imposent pour anticiper les dépenses de fonctionnement du futur.

Pour faire face à ces dépenses certaines collectivités augmentent fortement leur fiscalité. Pour notre part, nous avons donc décidé, pour aider les familles et pour ne pas nous laisser entraîner dans une dérive fiscale, de ne pas augmenter nos taux sur le foncier bâti et non bâti.

suite page 2



Rond point carrefour D937 nouvellement fleuri - Août 2023

ÉDITO (SUITE)

Travaux réalisés récemment :

- Rénovation des douches au stade
- Volets de l'école du centre afin de préserver la sieste de nos tout petits.
- Toiture de la maison du C.C.A.S. rue Roosevelt.

Travaux à venir :

Le changement initialement prévu rue André BRULÉ concernant l'éclairage débutera dès la fin du mois de septembre.

Je tiens à saluer le travail du personnel communal et des associations pendant ces périodes difficiles.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Très cordialement,

Patrick JULIEN



VISITE DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS ET DE SES TRÉSORS

C'est la plus vaste cathédrale de France par ses volumes intérieurs qui nous a accueilli lors de la visite organisée par l'A.A.C. le 2 juin dernier.

La cathédrale d'Amiens, construite entre 1220 et 1269, abrite en son sein des joyaux.



Le trésor, l'endroit où sont conservés les objets liturgiques, resté fermé durant 20 ans pour cause de travaux, révèle enfin de nouveau toute la beauté des pièces qu'il abrite. Des calices, des couronnes, des croix, des bijoux et des vêtements sacerdotaux, objets du culte précieux qui témoignent de l'immense savoir-faire des orfèvres du Moyen-âge. Pièce maîtresse du trésor, la relique du crâne de Saint Jean-



Baptiste, rapportée de Croisade en 1206.

Nous avons eu le privilège de découvrir et admirer ces trésors lors de notre visite.



L'ANGE PLEUREUR

Voilà là l'une des figures les plus célèbres de la cathédrale! Réalisée par l'artiste Nicolas Blasset en 1636, il doit sa notoriété mondiale aux centaines de milliers de cartes postales souvenirs qu'envoient à leurs familles, lors de la Première Guerre mondiale, les soldats du Commonwealth en transit à Amiens.

VISITE DE LA MAISON "JULES VERNE"

Après la visite de la cathédrale d'Amiens et de ses trésors nous avons pu nous rendre jusqu'à la maison Jules Verne. C'est dans cette fameuse « Maison à la Tour », que l'illustre écrivain pose ses valises en 1882. Arrivé à Amiens dès 1871, Jules Verne y avait suivi son épouse amiénoise, Honorine. Le couple y vivra jusqu'en 1900. Aujourd'hui chaque pièce est consacrée à la vie de l'écrivain et conserve près de 30 000 objets.





COMMÉMORATION MARÉCHAL LECLERC

Cette année nous avons commémoré le passage en Juin 1940 à Flavy le Martel du Capitaine Philippe LECLERC de HAUTECLOCQUE (futur Maréchal de France) en présence de sa fille Bénédicte LECLERC de HAUTECLOCQUE.



C'est grâce aux instances de Monsieur Joseph PARADIS, Maire de 1953 à 1965, qui a revendiqué pour la commune « l'honneur d'avoir fourni à l'illustre soldat des vêtements secs, un bon repas et quelques heures de repos » que nous célébrons depuis cet évènement.



En présence des élus, des représentants des corps constitués et la présence du Lieutenant-Colonel Henri CARON, Président de l'amicale des Anciens de la 2ème DB, ce 3 juin dernier c'est avec beaucoup d'émotion et de ferveur qu'une cérémonie s'est déroulée auprès de la stèle inaugurée en 1960 face à la maison qui l'avait abrité.



Vous pouvez retrouver sur notre site à la page histoire locale l'intégralité du document relatant ces évènements historiques. Vous pouvez également retrouver des informations sur ce sujet sur notre site en consultant le bulletin municipal n°7 d'avril 2010.



FÊTE DES NOUVELLES MAMANS

C'est le 14 juin dernier qu'une réunion s'est déroulée pour féliciter les 12 nouvelles mamans de l'année écoulée.

Comme tous les ans, Monsieur le Maire a profité de cet évènement pour adresser ses félicitations et encouragements aux familles qui ont répondu à cette invitation. Une composition florale et un bon d'achat ont été remis aux intéressées.

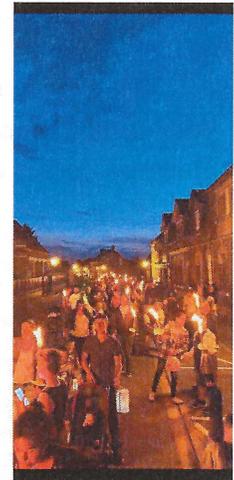
COMMÉMORATION
de l'Appel
du 18 juin 1940

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Le 18 juin dernier était organisé le rassemblement pour la commémoration du 83ème anniversaire de l'appel à la résistance prononcé par le général de Gaulle en Juin 1940. A cette occasion une cérémonie rappelant cet évènement a été présidée par Monsieur le Maire, Patrick JULIEN, suivi du dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

COMMÉMORATION ET FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

Le 13 juillet la population de Flavy et des environs a pu à nouveau se retrouver au stade pour profiter d'une sympathique animation musicale locale agrémentée d'un point de restauration très apprécié des visiteurs venus en nombre.



La traditionnelle retraite aux flambeaux a été suivie par de nombreux jeunes et adultes venus parcourir les rues du village.

La nuit tombée a été l'occasion pour les très nombreux spectateurs présents d'apprécier un magnifique feu d'artifice tiré au stade.



Félicitations, encore une fois, à nos artificiers locaux pour la qualité du spectacle offert.



Comme chaque année, le jour de la fête nationale a été célébré par la traditionnelle cérémonie au monument aux morts. Un détachement de sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers de Flavy s'était joint aux représentants du Conseil Municipal et aux personnels représentatifs des anciens combattants. Le discours prononcé par Monsieur le Maire, Patrick Julien, a été suivi du dépôt d'une gerbe.



L'après-midi jeux et divertissements étaient proposés pour les enfants et leurs parents : chamboule-tout, structures gonflables, pêche à la ligne... toutes ces activités ainsi que la barbe à papa à volonté ont été très appréciées !



Pour les plus grands, le concours de boules a connu encore un réel succès. Les participants ont été récompensés par des bons d'achat.



La traditionnelle loterie des dames et des demoiselles, a connu son habituel succès. Toutes les nombreuses dames et demoiselles présentes ont reçu avec satisfaction des bons d'achat ou des cadeaux offerts par la municipalité.

FORUM DU SPORT 2023



Cette année c'est notre commune qui a accueilli le Forum du Sport 2023 organisé par l'A.E.P.S. (Association pour l'Encouragement de la Pratique du Sport – du Sud Saint-Quentinois). Les visiteurs venus nombreux, le 26 août dernier, ont pu apprécier le nombre et la qualité des activités sportives proposées dans le canton. Les diverses associations présentes ont ainsi rappelé ou fait découvrir, à la veille de la rentrée, le nombre



16 disciplines sportives pratiquées

(dans le canton de St Simon)

pour les Jeunes et les Adultes

de 14 heures à 18 heures
(intérieur et extérieur)

sous l'égide de l'A.E.P.S. :

Association pour l'Encouragement de la Pratique Sportive du Sud Saint-Quentinois

dans les communes suivantes :

- CLASTRES
- CLERY
- DAURY
- FLAYVY LE MARTEL
- JUSSY
- MONTESCOURT-LIZIÉROLLES
- SAINTE-SIMON
- SERVAUCOURT-LE-GRAND
- VILLERS-SAINTE-CROIX

disciplines :

- Aéro Modélisme
- Athlétisme
- Cyclo-tourisme
- Danse
- Football
- Futsal
- Fitness
- Handball
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Judo
- Karaté
- Pétanque
- Randonnée
- Tennis
- Tennis de Table
- Tir à l'Arc

important de possibilités offertes, pour les jeunes et les moins jeunes, dans différents domaines sportifs.

Le flyer ci-joint diffusé à cette occasion vous donnera une idée non exhaustive des activités proposées.



PROGRAMME DE LA FÊTE COMMUNALE DES 23 ET 24 SEPTEMBRE

Samedi 23 :

15 H.00 : ouverture de la fête foraine

19 H.00 : présence d'un food-truck (restauration mobile) – Vente de boissons par l'A.A.C.

A partir de 19 H.30 : concert assuré par le groupe



Dimanche 24 :

15 H.00 : ouverture de la fête foraine

15 H. 30 : sur la place de la fête

Animation musicale par le groupe



Ce groupe vous entrainera dans une parade qui vous enchantera par ses costumes d'oiseaux somptueux et colorés. Les danseuses seront accompagnées de musiciens percussionnistes qui défileront aux rythmes de la samba !



Vente de boissons par l'A.A.C.

L'Association Familiales Rurales de Flavy le Martel



C'est un lieu peu commun ! Du matin au soir, tout au long de l'année, on y voit chaque âge de la vie s'y déplacer, s'y rencontrer et partager du temps grâce aux nombreuses activités et services proposés. Les diversités sont rassemblées sous des valeurs de convivialité, de respect, d'écoute et la joie de partager ensemble

Toutes nos activités sont sur Flavy le Martel et concernent la population de Flavy le Martel et des environs.

Les activités proposées dans l'année :

Renforcement musculaire et remise en forme avec Stéphane

Le lundi de 19h à 20h Et le jeudi de 19h à 20h30

À la salle Gilbert Levert de Flavy Le Martel

Gymnastique avec Jacqueline

Le jeudi de 19h30 à 20h30 Salle des Fêtes

Atelier mardi créatif avec Laurie et Martine

Activités manuelles diverses, après-midi convivial un mardi sur 2 de 14h à 17h

Atelier informatique avec Laurie

Initiation pour les débutants. Aide pour toutes les démarches administratives, dossier de retraite, Pôle Emploi, CAF, RSI, etc. 2 ordinateurs à disposition.

Sur rendez- vous

1

Atelier cuisine avec Laurent

Venez participer à l'élaboration d'un repas afin de le partager ensuite 5 € par personne 1 vendredi par mois, date prévue par l'animatrice, si vous souhaitez venir laissez vos coordonnées et Laurie vous préviendra.



Atelier mercredi récréatif avec Laurie et Martine



1 mercredi sur 2 de 14h à 17h pour des enfants de 7 à 11ans.

2

Centre de loisirs, en juillet.

Cette année 50 enfants ont été accueillis en juillet et ont pu faire de nombreuses activités : piscine, découverte de la Joute nautique, initiation pêche offerte par la société de pêche de Flavy Le Martel (grâce à Mr Alain Mouffler), activités et jeux divers.
photo



Les événements de l'année :

- En janvier, la soirée tartiflette ;
- En juin, la fête de la musique, en partenariat avec Les Biclounes ;
- En juillet, la kermesse du centre de loisirs avec repas champêtre
- En septembre, la brocante et le repas « moules-frites » en partenariat avec les Biclounes et le Sporting Club de Flavy.
- Le 14 octobre randonnée pour « Octobre Rose » et dégustation au retour d'un bol soupe et une coupe de compote ;

3

Nouveau projet cette année :

Réunir des ados pour une sensibilisation à la protection de l'environnement avec des jeunes de 12 à 14 ans, Mise en œuvre pendant les vacances scolaires, pour chacune des saisons, probablement des après- midi.

Vous êtes intéressés, vous avez une idée ou une question ?

Vous souhaitez participer avec vos amis, alors pouvez contacter Laurie par mail, ou venir la voir, afin de lui indiquer vos coordonnées et vos idées. Dès que nous aurons suffisamment de participants, nous vous contacterons pour l'organisation et nous mettrons tout en œuvre pour la réalisation de ce projet.

Adresse : 11 A Rue Roosevelt

02520 Flavy Le Martel

Mail : frflavy@wanadoo.fr

Téléphone : 03 23 52 17 83

4

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE A FLAVY

d'après R. Duval, Histoire de Flavy-le-Martel, 1903

Dès le XVIII^e siècle et peut-être même avant cette époque, un clerc séculier enseignait, moyennant une faible rétribution en argent ou en nature, la lecture, l'écriture et les premiers éléments du calcul ; son école n'était guère fréquentée que pendant l'hiver et surtout par les enfants des familles un peu aisées. Le clerc laïque n'était pas à proprement parler un instituteur mais plutôt un serviteur du curé.

Il lui fallait sonner l'angélus et midi, balayer l'église, chanter les offices et préparer tout ce qui était nécessaire pour les messes.

Les jeunes filles étaient confiées à une religieuse.

Pendant la période de la Révolution française, on avait fait de louables efforts en faveur de l'instruction populaire, mais, par contre, le gouvernement impérial ne s'occupait en aucune façon de cette œuvre de première importance. Il fallait à Napoléon I^{er} des sujets soumis et non des citoyens éclairés.

Par la loi de 1833, Louis-Philippe, ou plutôt le ministre M. Guizot organise un système scolaire public. Les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation d'entretenir une école. Le clergé catholique conserve néanmoins une très large influence.

Dès 1826, il existait déjà à Flavy une école communale au centre du village et une dans les détroits. Les maîtres devaient être agréés par le Préfet et par l'Evêque.

1834. - L'instituteur principal ayant démissionné, un concours fut ouvert du conseil municipal et d'un grand nombre d'habitants. Sept candidats furent examinés avec soin sur les diverses parties de l'enseignement primaire et tous parurent réunir les connaissances et les qualités convenables.

Que penser de ces singulières commissions d'examen? Le degré d'instruction des maîtres était soumis à l'appréciation des membres du conseil municipal, la plupart fort peu instruits, surtout dans les communes rurales : on demandait à l'instituteur de savoir lire les livres ordinaires et les manuscrits, écrire, compter, de bien connaître l'histoire sainte et le plain-chant.

L'école n'étant pas obligatoire, ni gratuite, tous les enfants ne la fréquentaient pas : sur 350 enfants en âge de fréquenter les écoles en 1841, moins de la moitié s'y rendaient (156).

1843, l'école communale des hameaux est supprimée par le conseil municipal, surtout pour des raisons d'économie.

Depuis cette époque les Détroits sont privés d'un établissement particulier d'instruction primaire et certains enfants ont près de trois kilomètres à faire pour se rendre à l'école communale.

1854. - Mlle Noblecourt institutrice de l'école publique avait dû se retirer par suite des intrigues de M. le doyen Péronne; celui-ci agit contre les vœux d'une grande partie de la population et de nombreuses mères de famille se rendirent au presbytère pour prier le pasteur de leur laisser une maîtresse qui jouissait de la confiance des parents et de l'estime de tous.

1855. - Des religieuses de St-Vincent de Paul furent installées à Flavy-le-Martel au moyen de dons particuliers : elles étaient chargées de l'instruction des jeunes filles.

1857, 1^{er} août. - L'assemblée municipale... regrette de voir l'instituteur appelé très fréquemment à l'église pour les cérémonies religieuses de baptême, de mariage ou d'enterrement, cérémonies qui ont presque toujours lieu au moment où l'instituteur a le plus besoin de surveiller ses élèves...

L'instituteur, craignant de déplaire à un prêtre influent continua son service de clerc laïque le dimanche et les jours de fête seulement.

1866. - Une mairie avec école des garçons fut construite sur la grande place.



Dans le compte-rendu de la séance du 27 août 1872, le Maire expose qu'il est incontestable que si une partie de la population veut l'enseignement laïc une autre partie désire vivement l'enseignement congréganiste et qu'il y a lieu de concilier les deux opinions vote à l'institutrice laïque libre une allocation de 200 francs ; décide que l'école communale des filles sera dirigée par les sœurs de la Providence ...

En février 1883, la commune sollicite du gouvernement une subvention pour la construction de l'école de filles comportant quatre classes.

Après la laïcisation en octobre 1899, Mlle Boinet fut nommée directrice de l'école: les sœurs établirent alors un ouvroir, grâce à des subventions particulières, puis partirent en 1902.

INFORMATION : DÉMOUSTICATION DES MARAIS DE FLAVY

Des opérations de démoüstication (2 par an) peuvent être effectuées entre les mois d'avril et juillet de chaque année, à des dates qui varient en fonction des conditions météorologiques et des mesures d'échantillons d'invasion réalisées. Ce traitement est effectué en fonction des nuisances constatées, de l'importance des surfaces concernées et jamais à proximité d'habitations ou de zones de loisirs. Le coût de plus en plus élevé de ce type d'opération a amené à réduire de moitié les surfaces traitées pour un budget qui a doublé. Financièrement, aucune subvention n'est allouée à la Communauté d'Agglomération pour ce type d'action. Ces critères réunis n'ont pas permis de voir se réaliser le traitement des marais de Flavy.

Informations recueillies auprès de la communauté d'agglomération du Saintquentinois (département environnement).



06.59.27.84.97
06.67.98.23.23
Devis gratuit

SARL DUCROD / HURIER
met à votre service son efficacité
et son savoir dans le domaine :

Rénovation de l'habitat

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

- 19 juin 2023 : Alban MOINE
- 14 juillet 2023 : Neylo DEHAUSSY

Mariages

- 26 août 2023 : M. ROLL Gaël
et Mme DUBOIS Victoria

Décès

- | | |
|---|---|
| - 08 mai 2023 : Manuel João PITA AMARAL | - 17 juin 2023 : Alain DAUSSY |
| - 10 mai 2023 : Alberte ROZE | - 07 août 2023 : Jean-Claude LEGRAND |
| - 25 mai 2023 : Roger GUIDEZ | - 14 août 2023 : Marie MARECHAL |
| - 11 juin 2023 : Paulette DUFOUR | - 20 août 2023 : Micheline FAUCQUEMBERGUE |
| | - 22 août 2023 : Frantz BANETTE |

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LES SAMEDIS DE 9 H 30 A 11 H 00

- | | |
|---|--|
| 16-17 septembre : Mme DUBOIS Christine | 04-05 novembre : Mme GRAS Delphine -
M. BAS Jean-Pierre |
| 23-24 septembre : M. LEFEVRE Régis | 11-12 novembre : M. JULIEN Patrick |
| 30-01 octobre : Mme GRAS Delphine -
M. BAS Jean-Pierre | 18-19 novembre : M. ABRAHAM Hervé |
| | 25-26 novembre : Mme DUBOIS Christine |
| 07-08 octobre : M. JULIEN Patrick | 02-03 décembre : M. LEFEVRE Régis |
| 14-15 octobre : M. ABRAHAM Hervé | 09-10 décembre : Mme GRAS Delphine
M. BAS Jean-Pierre |
| 21-22 octobre : Mme DUBOIS Christine | 16-17 décembre : M. JULIEN Patrick |
| 28-29 octobre : M. LEFEVRE Régis | 23-24 décembre : M. ABRAHAM Hervé |
| | 30-31 décembre : Mme DUBOIS Christine |

AGENDA – FÊTES, MANIFESTATIONS

- 23 et 24 septembre 2023 : Fête communale
- 14 octobre 2023 : Soirée "Topaze"
- 14 octobre 2023 : Randonnée pour "Octobre Rose"
- 4 novembre 2023 : Soirée "Halloween"
- 11 novembre 2023 : Commémoration du 11 Novembre
- 17 novembre 2023 : Remise des récompenses du concours "Maisons Fleuries"
- 25 novembre 2023 : Loto
- 3 décembre 2023 : Bourse aux jouets
- 3 décembre 2023 : Concert "Festival en Voix"

Toutes ces manifestations sont données à titre indicatif et pourront être modifiées.

RAMASSAGE BRANCHAGES, FEUILLAGES ET DÉCHETS DE JARDIN A DOMICILE

Un ramassage sera effectué à partir du MARDI 10 OCTOBRE 2023 - 8 H.00

- le dépôt des troncs d'arbres et des grosses branches est interdit
- les branches moyennes et petites devront être liées pour faciliter leur manipulation
- les feuilles et brindilles ne devront pas être déposées en vrac mais rassemblées dans des sacs poubelle ordinaires ou des cartons.

Les déchets ne devront pas être sortis avant le lundi 9 octobre.